



association
des professeurs
d'éducation
musicale

Polychrome Polychrome Polychrome

APEMU et POLYCHROME-EDU

Compte rendu de réunion avec Monsieur Le Recteur Emmanuel Ethis

Étaient présents :

Séverine Braud, Fabienne Delannet, Claire Labastie, pour Polychrome-edu

Jérôme Thiébaux, Isabelle Bougault, Karine Marchal pour l'APÉMU

En introduction, Emmanuel Ethis nous rappelle le contexte de la mission et sa commande par le ministère précédent. Il travaille en collaboration avec Vincent Prono, assistant pour l'Éducation artistique et culturelle. Il n'est pas en mesure, à ce jour, d'affirmer quel va être le devenir de cette mission et si elle va perdurer. Il est néanmoins satisfait de cette prise de contact et est à l'écoute de tous les acteurs de l'Éducation artistique et culturelle.

La mission de réflexion a pour cadre les enseignements artistiques tels que définis actuellement, arts plastiques et éducation musicale. Elle vise à réfléchir sur les programmes et le lien à l'histoire des Arts.

Le recteur a confié ces éléments de réflexion avant notre entretien :

- la révision du contenu des enseignements artistiques ;
- l'introduction d'un enseignement d'histoire des arts aux côtés des enseignements de pratique artistique ;
- le réexamen de la formation des équipes enseignantes et des ressources dont elles disposent.

Intervention de Jérôme Thiébaux, pour l'APÉMU

Nous sommes très heureux d'être ici aujourd'hui pour représenter la voix des enseignantes et enseignants de l'école de la République. Cette mission est pour nous l'occasion d'affirmer notre rôle indiscutable dans le système éducatif, l'importance de nos enseignements, la structuration forte dans l'école et le soutien pro-actif à l'EAC qu'ils apportent au quotidien. Celle-ci ouvre et accompagne nos démarches pédagogiques en plus de soutenir une démocratisation culturelle à laquelle nous participons à 100 %.

Le rapport 2020 de l'IGESR et l'enquête APEMu 2022 soulignent la considération des enseignantes et enseignants d'éducation musicale au sein de leur établissement, reconnus par leurs pairs, les élèves et les parents et la hiérarchie directe. Nous sommes loin des clichés portés sur un manque de considération et d'intérêt de nos disciplines. Cette vision est celle d'une structure éloignée du terrain et peut-être hantée par ses propres souvenirs. La connaissance fine des élèves dans des compétences qui ne sont explorées que dans les enseignements d'arts plastiques et d'éducation musicale sont des atouts au sein de l'établissement. Notre enquête révèle l'importance de ce regard au sein de l'établissement lors des conseils de classe ou autres temps d'évaluation.

En éducation musicale, notre travail est exposé publiquement avec l'enseignement de chant choral. Participant à l'image de l'établissement, c'est avant tout un outil de démocratisation et d'ouverture à toutes les esthétiques. Jouant un rôle décisif dans le fonctionnement des établissements, les enseignants d'éducation musicale prennent souvent des responsabilités au sein de ceux-ci (CA, référent culture, référent numérique ...) et sont souvent pionniers dans plusieurs domaines (recherches pédagogiques, techniques de traitement du son, développement de la créativité, intégration de l'IA).

Nous considérons aussi que cette forte structuration de nos disciplines dans l'école (hier dessin et musique, aujourd'hui éducation musicale et arts plastiques) participe à l'éducation républicaine, au-delà du fait sociétal.

Les programmes ont fortement évolué. La réforme de 2008 puis de 2015 ont ouvert considérablement le champ des possibles. Là encore, l'idée d'une discipline qui ne s'est pas renouvelée est erronée. Les enseignantes et enseignants se sont emparés des nouveaux programmes, centrés autour de la pratique vocale, de la créativité, de l'écoute raisonnée et compréhensive du monde sonore. Cette révolution copernicienne des programmes a été accompagnée par de nombreuses formations. L'enquête 2022 souligne l'appropriation de ces nouveaux programmes. Les programmes de 2016 ont donc fortement été investis par les enseignants, déjà familiers de leurs principes fondamentaux, comme l'approche pédagogique par compétences, le travail spiralaire, et l'ouverture au monde qui nous entoure. Les enseignements artistiques se basent autant sur des compétences techniques, que sur les compétences expressives et créatrices des élèves.

L'introduction de l'histoire des arts a aussi permis de conforter les enseignants d'éducation musicale et d'arts plastiques dans leurs missions : pratiquer / observer / comprendre et connaître. La transdisciplinarité si souvent évoquée est au centre de nos préoccupations, et pratiques pédagogiques au sein du cours par essence, et avec les autres enseignants. Notre enquête montre cette volonté d'ouverture, et souligne la forte présence des outils numériques dans les classes.

Nous avons réalisé une enquête ces derniers jours. Les plusieurs centaines de réponses reçues montrent que 80% des enseignants d'éducation musicale soutiennent, participent et sont inclus dans des projets liés à l'EAC. Ceux-ci sont multiples et rayonnent plus largement que dans notre discipline (danse, cinéma...). La transdisciplinarité est un élément fort qui caractérise notre discipline.

Les enseignements artistiques, éducation musicale et arts plastiques sont aussi au cœur des préoccupations contemporaines, loin d'une déconnexion supposée, archaïque et opposée à l'EAC. Finalement, au collège, 100 % des élèves bénéficient d'enseignements artistiques. Il y a certainement un travail à faire pour que l'école élémentaire, malgré les programmes, s'empare de cette "obligation". Cet objectif ambitieux, imposé par la loi de 1988, est atteint depuis de nombreuses années autour des deux enseignements disciplinaires que sont les arts plastiques et l'éducation musicale et chant choral. Ils articulent pratiques, rencontres et connaissances et installent les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle dans la scolarité obligatoire de tous les élèves.

La révision des programmes

S'il s'agit des programmes d'éducation musicale, nous avons déjà souligné leur appropriation et le travail d'écriture en lien avec le choc des savoirs est en cours nous semble-t-il ?

Nous offrons les perspectives d'une autonomie musicale par les pratiques (vocales essentiellement), mais aussi des clés pour la découverte et la critique du monde sonore qui les entourent. D'après un article récent du Monde Diplomatique, 80% des jeunes écoutent de la musique, mais en étant conditionnés par l'économie des productions musicales, essentiellement américaines. Dans l'optique de futurs programmes, il pourrait être intéressant d'intégrer cette dimension pour aider à la prise de recul et à la formalisation de choix éclairés.

Les programmes incitent à une culture générale musicale commune pour répondre à cet enjeu de commun. Dans un monde dans lequel la pratique de l'écoute est dominante chez les jeunes, le cours d'éducation musicale est un lieu de critique, de raison et de questionnement sur les environnements sonores. A l'heure d'une concentration des majors de productions au niveau mondial, notre rôle est celui de trouver la voie d'un esprit critique.

Les enseignements artistiques actuels permettent une démocratisation permanente de la culture - un accès aux œuvres, un accès à une pratique régulière et disponible de manière égalitaire à toutes et à tous.

Les enseignements artistiques sont un socle, et nous souhaitons être clairement identifiés comme des enseignements de pratique et pilote de l'enseignement artistique et culturel. Nous sommes capables d'un rôle pédagogique affirmé, et d'expertise en lien avec le Pass Culture. Nous regrettons que ce dispositif soit peu évalué, du moins visiblement dans les établissements.

Ce que nous pouvons améliorer, c'est certainement le lien enseignement / EAC dans les programmes et les établissements :

Des enseignants comme référent EAC aux côtés des référents culturels pour une meilleure articulation entre les programmes et les objectifs EAC.

Les enseignements artistiques tels qu'institués sont un socle pour l'EAC et pourraient mieux travailler via un contrat d'établissement mettant en œuvre une réflexion entre enseignements et éducation artistique - pour créer le lien et éviter le saupoudrage.

Nous pouvons imaginer un lien structurel plus important entre l'enseignement d'histoire des arts déjà présent et les enseignements artistiques institués : Redonner un pilotage national à l'histoire des arts, au travers du DNB et un oral sous forme de projet intégrant enseignements, EAC, et histoire des arts.

Nous souhaitons rappeler que l'enseignement d'histoire des arts est déjà présent au collège, et fait partie intégrante de nos disciplines, au cœur de celles-ci ou de manière transversale. La référence culturelle est toujours travaillée en lien avec la pratique. Notre formation et nos concours intègrent des éléments d'histoire des arts. Rajouter du temps pour des éléments de connaissance impacterait obligatoirement les aspects pratiques, expérimentaux et créatifs de nos enseignements. En revanche, une réaffirmation comme il y avait quelques années de son rôle dans l'examen du DNB, permettrait sans doute de lui redonner la place qui devrait lui être allouée. La préparation de cette épreuve est un levier d'apprentissage à ne pas négliger pour les élèves.

Une ouverture à d'autres arts est possible au travers de classe spécifique, soucieuse des potentiels existants : théâtre, danse, cirque... Un lien entre enseignement artistique et classe spécifique comme les classes sportives est souhaitable.

Pour conclure et reprendre les propos de nos collègues sur l'évolution globale des programmes sur les élèves : d'après les enseignants, les programmes permettent une plus grande autonomie des élèves et une grande pratique musicale. Les enseignants admettent que les élèves sont davantage motivés avec ces programmes, qui ont fait évoluer une majorité vers du positif. L'enseignement se fait dans le temps long, et l'APEMu tout comme nos collègues d'arts plastiques n'ont cessé de souligner cette nécessité pédagogique. Enseigner n'est pas découvrir, c'est accéder à des savoirs et des compétences qui permettent une autonomie et un esprit critique.

Le réexamen de la formation des équipes enseignantes et des ressources dont elles disposent. Nous sommes prêts, en lien avec votre groupe de travail, à apporter notre connaissance du terrain, notre expertise, et nos propositions, depuis la formation initiale, et pour tous les niveaux d'enseignement. Il s'agit de s'appuyer sur l'existant, un corps formé et qu'il faut certainement continuer à former pour s'ouvrir à des compétences de pratique, via un référentiel métier clair. Nous proposons aussi de former aux partenariats EAC, à la question de l'évaluation de ces partenariats, et au rôle qu'ils peuvent jouer aux côtés de l'enseignement dans les compétences du socle commun.

Intervention de l'association Polychrome-edu

Notre enseignement est articulé autour d'une approche hybride où la pratique et la théorie sont indissociables. Nous affirmons ici que l'histoire de l'art, associée à la pratique en tant que culture artistique, en arts plastiques comme en éducation musicale, implique beaucoup plus les élèves que sans. En effet ces derniers, confrontés à leur échelle à des questions et des problèmes que se posent des artistes, sont beaucoup plus à même de les repérer et de les vivre de l'intérieur dans les œuvres artistiques plasticiennes et musicales que s'ils les approchaient de façon seulement intellectuelle. La pédagogie la plus efficace pour l'acquisition de connaissances prend en compte une pratique associée. Les arts plastiques et l'éducation musicale ne sont pas des disciplines purement manuelles, comme semblent le croire encore nombre de responsables de l'Éducation, mais en constant va-et-vient entre problèmes concrets, technique, et articulation à des connaissances théoriques et historiques.

Nous concevons notre enseignement en coordination étroite avec les partenaires de l'EAC, artistes, médiateurs culturels, responsables culturels. En arts plastiques, la discipline a évolué vers la prise en compte croissante des manifestations culturelles locales, des possibilités d'exposition et d'échange. L'appel à créer des E-LRO¹ (Espaces-Lieux de Rencontre de l'Œuvre) encourage le développement de salles dédiées (accueil de performances, spectacles vivants, expositions, etc.) dans les établissements scolaires pour :

1. **Répondre aux nombreuses sollicitations** et offrir à tous les élèves l'accès à des expériences artistiques. Ces espaces permettent une rencontre directe avec l'œuvre et l'artiste, rendant la mise en œuvre des programmes interactive et plus vivante.
2. **Créer des liens étroits entre la pratique artistique et la culture.** La discipline ne se résume ni à une activité manuelle ni à un simple apprentissage théorique ; elle doit relier l'intuition aux connaissances et encourager l'expression singulière de chaque élève sur une vision du monde d'une grande complexité.
3. **Échapper à la normativité et valoriser la diversité.** En exposant les élèves à une variété d'œuvres et de formes artistiques, nous cultivons la singularité, la tolérance, et la découverte de l'autre. Ces expériences montrent qu'un collectif est constitué de diversités et non d'uniformité, contribuant ainsi à la culture citoyenne. En développant un regard critique fondé sur la pratique, les élèves acquièrent la capacité de fabriquer des images et de comprendre comment en décrypter le pouvoir de fascination.

Nous travaillons dans une dynamique transdisciplinaire des arts, les mains et les pieds ancrés dans le concret. En arts plastiques, rare discipline où les élèves se confrontent aux matières, à leur résistance autant qu'à leur sensualité, on fait échec à la coupure du monde sensible induit par la multiplication des écrans. Mais parallèlement, au contraire de rester opaques aux possibilités technologiques, les arts plastiques ont développé et continuent de déployer les compétences techniques des élèves en informatique, avec les appareils numériques, les logiciels, les applications de l'image, et l'intelligence artificielle qui s'y associe. Une limitation à cette évolution vient des institutions et non de la discipline. Bien que nous souhaitions faire évoluer cette dernière, nous sommes souvent limités par le manque de moyens techniques sur place: salle informatique occupée par d'autres matières, restriction des logiciels spécialisés, formation continue en informatique. Des valises numériques mobiles nous permettraient de mener à bien l'ensemble de notre programme, incluant l'apprentissage des compétences numériques.

En dehors de notre rôle disciplinaire, en tant que professeurs d'arts plastiques, nous sommes aussi fréquemment des référents au sein de nos établissements pour des sujets cruciaux comme l'égalité filles-garçons, la lutte contre le harcèlement scolaire et la discrimination sous toutes ses formes. Il est essentiel de reconnaître que le regard sur notre discipline comporte beaucoup de préjugés et une méconnaissance de ses savoirs et savoir-faire; elle porte de véritables enjeux pédagogiques. Par la création, se déploie la sensibilité des élèves et une part d'eux-mêmes transparaît dans leurs productions. Notre discipline valorise et soutient l'épanouissement individuel.

¹<https://www.ac-lyon.fr/espace-lieu-de-rencontres-avec-l-oeuvre-d-art-e-lro-123355>

Développer les compétences psychosociales, culturelles et l'approche sensible du monde est au cœur de nos préoccupations. En renforçant ainsi le bien-être des élèves et leur capacité à réaliser des projets personnels ou en équipe, nous contribuons à leur réussite scolaire et au développement de leurs qualités citoyennes. Nous favorisons aussi les rencontres avec le passé et le présent, expliquant aux élèves qu'un artiste est avant tout une personne inscrite dans un moment historique, que son art dépend de codes et de connaissances ancrés dans une époque et un lieu.

Nous encourageons l'autonomie des élèves pour qu'ils acquièrent une liberté de pensée, une conscience de soi, et développent leur esprit critique. Concernant le développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et l'utilisation des dispositifs comme le Pass Culture – Part Collective, il est notable que les enseignants d'arts plastiques y recourent avec cohérence et constance. Ces initiatives donnent du sens et du poids à nos enseignements, notamment par la rencontre d'artistes contemporains. Enfin pour le Diplôme National du Brevet, nous regrettons que l'épreuve orale² d'histoire des arts ne soit plus obligatoire, mais trop souvent remplacée par une présentation du parcours Avenir, qui demande moins de connaissances, de compétences et d'accompagnement. Nous constatons que, bien que certains élèves ont quelques références culturelles en arrivant au lycée, ils manquent de précision et de profondeur pour en parler, depuis la réforme du DNB.

²<https://www.education.gouv.fr/le-diplome-national-du-brevet-10613>